

Date de convocation :

18 juin 2020

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 26 juin 2020**

**Le vingt-six juin deux mille vingt, le Conseil Municipal convoqué s'est réuni dans la salle des fêtes sous la présidence de M. Patrick OCZACHOWSKI.**

Étaient présents : Mmes DESRAY Jocelyne, FONTAINE Fany, et POUILLY Marie-Cécile,

MM : BOULERAND Jean-Marc, BRUN Ludovic, DESCHAMP Jean-Pierre, FROGER Bernard, HANQUEZ Olivier, OCZACHOWSKI Patrick, POULARD Sébastien, SIMONET David et VAN HULLE Arnaud.

Absents représentés : Mme GERVOIS Stéphanie a donné procuration à M. BRUN Ludovic  
M. CERCLE Romain a donné procuration à Mme FONTAINE Fany  
M.FROGER Medhi a donné procuration à M. FROGER Bernard

Approbation du compte-rendu du conseil du 2 juin 2020

M. Ludovic BRUN est désigné secrétaire de séance.

**1) Vote des taux et tarifs communaux**

- L'état des taux d'imposition de 2019 :

- Taxe d'habitation : 13.00%
- Taxe foncière (bâti) : 17.50%
- Taxe Foncière (non bâti) : 36.44%

Vote sur les taux d'imposition de 2020 : Aucun changement sur les tarifs 2019

-> à l'unanimité

- Tarifs communaux :

Vote sur les tarifs communaux de 2020 : Aucun changement sur les tarifs 2019

-> à l'unanimité

❖ **Commerces ambulants :**

200 € l'année civile

❖ **Location salle des fêtes :**

	<b>Habitants Faverolles et les Pinthières</b>	<b>Extérieurs Faverolles et les Pinthières</b>
½ journée été	110 €	220 €
Journée été	220 €	460 €
Week-end été	330 €	675 €
½ journée hiver	150 €	260 €
Journée hiver	300 €	380 €
Week-end hiver	430 €	775 €
Forfait ménage	100 €	100 €

❖ **Location salle des associations :**

	<b>Habitants Faverolles et les Pinthières</b>
Journée été	110.00 €
Week-end été	180.00 €
Journée hiver	150.00 €
Week-end hiver	220.00 €
Forfait ménage	80.00 €

Les périodes se découpent comme suit :

- Hiver du 01 octobre au 30 avril
- Été du 01 mai au 30 septembre

❖ **Location de matériel :**

- Barnum : 350 € (livraison / montage et démontage)
- Tables : 4 €
- Bancs : 2 €

❖ **Logement communal :**

- Loyer mensuel : 330 €
- Charges mensuelles : 75 €

❖ **Concessions cimetière :**

<b>Objet</b>	<b>Tarifs</b>
Concession 30 ans	300 €
Renouvellement	300 €
Concession 50 ans	500 €
Renouvellement	500 €
Columbarium case 30 ans	500 €
Renouvellement	400 €
Columbarium case 50 ans	800 €
Renouvellement	700 €
Cave urne 30 ans	500 €
Cave urne 50 ans	800 €
Jardin du souvenir	Gratuit

## 2) **Vote du budget primitif**

La commission finances s'est réunie quelques jours avant le conseil municipal pour mettre en place le budget 2020.

M. Le maire a donc présenté ce budget en investissement tout d'abord.

Les dépenses reposent essentiellement sur les travaux en cours ou terminés (rue des Garennes, Bout Corneret et route Nationale).

Une ligne de dépenses est consacrée à du matériel pour les employés communaux (échelles 5 marches sécurisé pour élagage entre autres).

Les travaux effectués en fin d'année au cimetière apparaissent sur les dépenses d'investissement 2020.

Les recettes comprennent ; l'excédent de fonctionnement, les subventions travaux, les taxes d'aménagement ; le FCTVA...

M. Le Maire nous présente ensuite le budget de fonctionnement. Charges courantes, salaires et cotisations, SIVOM font la majeure partie des dépenses de notre commune.

Une discussion s'engage sur le don à l'association de jumelage. La commission finance a proposé de supprimer ce don pour le redistribuer à des Associations touchant le plus grand nombre de faverollais : L'APE et l'ADMR

Vote sur ce point :

- 7 Votes pour 0€
- 6 abstentions
- 2 pour un don

Le budget primitif 2020 a été voté à l'unanimité.

### **3) Renouvellement des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)**

Le Conseil doit renouveler les membres de la CCID. M. Le maire a proposé 24 noms (ce qui est demandé pour cette commission) et 12 personnes seront choisies par la DDFIP. Ils seront élus pour la durée du mandat. 1 réunion est prévue / an.

### **4) Point divers**

- Assurance statutaire : Proposition de confier au CDG28 la réalisation du marché public pour l'assurance statutaire de la commune. Le contrat actuel avec SOFAXIS avait déjà été négocié avec la CDG28.

-> Approuvé à l'unanimité

- Dégradations au stade : des panneaux indicatifs et agrès abimés. Si des projets se mettent en place pour la réhabilitation de la partie terrain multi-activités, la zone devra être sécurisée par des caméras. Mr le maire va contacter la gendarmerie pour que des rondes soient faites de façon plus régulière sur cette zone.

- Mise en place d'un panneau autorisant les vélos en sens interdit rue du lavoir. Il est important de sécuriser la zone avec du marquage au sol.

- Point culture-communication : une réunion s'est tenue en mairie avec la commission le 16 juin pour présentation des outils numériques et papiers mis à disposition des administrés. Les projets sur le second semestre :

- Plaque d'accueil des nouveaux habitants
- Maison à livres – plan fait pour fabrication par les employés communaux.
- Sortie du Faverolles infos sur fin d'année.
- Réunion de présentation-échanges avec les bureaux des différentes associations. La date a été fixée au 18 septembre.

- Point fêtes et cérémonies :

- La mairie a décidé de ne faire aucune festivité au 14 juillet compte-tenu de la situation actuelle.
- Fête de la Saint-Rémi les 12-13 septembre. Nous espérons la maintenir avec fête patronale, feu d'artifice le samedi soir et vide grenier le dimanche.

- Point personnel : Retour d'arrêt maladie d'un agent technique. Suite à une visite médicale de reprise, de nombreuses tâches listées lui sont interdites. Il faudra donc lui trouver des tâches adaptées. Il va fabriquer la boîte à livres, fabriquer des bancs pour l'école entre autres.  
Fin de la séance à 22h25.